



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/WP/199*
1^{er} avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail du plan à moyen terme
et du budget-programme

Cinquantième session
Genève, 16-18 juin 2008
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2010-2011.
4. Examen du cadre stratégique et du budget-programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2008-2009, à la lumière des résultats de la douzième session de la Conférence.
5. Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du président et du vice-président/rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa cinquantième session sera le représentant de l'un des États membres de la liste D, et le Vice-Président/Rapporteur celui d'un État membre de la liste A (Afrique).

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session, reproduit dans la section I ci-dessus.

Documentation

TD/B/WP/199 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3. Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2010-2011

3. Conformément aux règles et règlements pertinents de l'ONU régissant la planification des programmes, le Groupe de travail examinera le projet de chapitre relatif à la CNUCED du cadre stratégique pour la période 2010-2011 avant sa présentation à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination. À cette fin, il sera saisi d'un document intitulé «Projet de chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2010-2011» (TD/B/WP(L)/CRP.1), établi par le secrétariat de la CNUCED.

Documentation

TD/B/WP(L)/CRP.1 Projet de chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2010-2011

Point 4. Examen du cadre stratégique et du budget-programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2008-2009, à la lumière des résultats de la douzième session de la Conférence

4. Étant donné l'opportunité de commencer de mettre en œuvre les résultats de la douzième session de la Conférence, le Groupe de travail voudra peut-être envisager de proposer que le Comité du programme et de la coordination considère les résultats de l'examen du point 3 de l'ordre du jour comme une révision du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009.

5. Sur la base des décisions qu'aura prises le Groupe de travail concernant la révision du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009, le secrétariat réexaminera le programme de travail pour cette période à la lumière des résultats de la douzième session de la Conférence. Le Groupe de travail examinera donc les implications pour le programme de travail à sa prochaine session, en septembre 2008.

Point 5. Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Groupe de travail

6. Le secrétariat soumettra, au cours de la session, un projet d'ordre du jour provisoire pour la prochaine session du Groupe de travail.

Point 6. Questions diverses

Point 7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

7. Le rapport sur la cinquantième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.
